RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — Liberté - Egalité - Fraternité

Département de l'AIN - 1re Circonscription (Bourg-en-Bresse)

Scrutin de Ballottage du 30 Juin 1968

Paul BARBEROT

Jean-Marie BEAUDET

CENTRE — PROGRES ET DEMOCRATIE MODERNE

*

ÉLECTRICES, ÉLECTEURS,

Je remercie les 16.413 électrices et électeurs qui m'ont apporté leurs suffrages et, malgré l'âpreté de la lutte, m'ont ainsi placé sur la voie du succès, au premier rang de tous les candidats.

Les moyens employés contre ma candidature - et quels moyens ! ! - n'ont pas réussi à entamer la confiance qui m'était accordée depuis six ans. Ce vote est une approbation de la politique de réfexion, de sagesse, de service que je me suis efforcé de suivre.

Mais cette confiance, cette approbation me tracent une voie. Je ne veux pas les décevoir : **je suis candidat pour le deuxième tour, le 30 Juin prochain.**

La campagne électorale a été courte, mais dure. On m'a souvent opposé une interprétation peu honnête des faits. Ces procédés, je ne saurais les utiliser, je les laisse à ceux qui n'ont pas craint de se déconsidérer en dépit de l'idéal auquel ils se réfèrent.

Maintes et maintes fois nous avons, dans le passé, signifié au Gouvernement notre désir de le voir modifier son style, son attitude, en ce qui concerne notamment ses rapports avec le Parlement, insuffisamment associé à la conception, à la discussion et à la mise au point de tout ce qui a trait à la conduite des affaires de la FRANCE.

Et cette exigeance dans la **Participation,** chaque parlementaire la doit loyalement à ses électeurs.

Nous n'avons pas été entendus et cela a créé un climat de tension et d'incompréhension regrettable.

Cela est du passé.

Il y a maintenant **un avenir** à construire autrement que par les méthodes d'hier, autrement aussi que par une politique d'aventure ou d'illégalité que le verdict populaire vient de condamner.

La voie est tracée.

Un climat nouveau de dialogue et de coopération doit remplacer et éviter les affrontements d'hier.

Dans ce climat constructif, le Parlement, et en particulier une majorité nouvelle, plus large, enfin ouverte au dialogue, où travailleraient, côte à côte, des hommes libres, animés d'un même idéal fondamental, doit donner au Gouvernement un appareil législatif qui lui permettra de faire face aux grands impératifs de demain :

- **garder leur efficacité aux justes mesures sociales récentes, en jugulant la hausse des prix,**
- **opérer l'indispensable réforme de l'Université Française par l'appel à la collaboration de tous ceux qui sont concernés,**
- **offrir à tous une information complète et objective,**
- **promouvoir la vraie justice sociale en œuvrant pour le plein emploi et le droit au travail pour tous,**
- **stimuler la production dans tous les domaines, équiper le pays pour lui donner la place qu'il mérite dans la conjoncture économique internationale,**
- **contribuer à l'établissement et au maintien de la paix dans le monde.**

Cette tâche immense, je m'efforcerai d'y participer de toutes mes forces, comme je le fais sur le plan municipal, dans la fidélité à mes idées et dans le seul désir de servir mes concitoyens et mon PAYS.

Paul BARBEROT

Entrepreneur — Vice-Président du Syndicat des Entrepreneurs
Président de la Caisse des Congés Payés du Bâtiment
MAIRE DE BOURG-EN-BRESSE
PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DES MAIRES DE L'AIN
DÉPUTÉ SORTANT

Remplaçant éventuel :

Jean-Marie BEAUDET
Agriculteur
Conseiller Municipal de Laiz
Président des Organismes Départementaux de l'Habitat Rural

Imp. Gatheron - Pont-de-Veyle